

DÉPARTEMENT

LOZÈRE

MAIRIE DE MARCHASTEL

ARRONDISSEMENT

Mende

CANTON

Nasbinals

**N°49-2014**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

du 08/12/2014

**Nombre**

de conseillers en exercice	7
de présents	7
de votants	7

L'an deux mille quatorze et le huit décembre à 14 heures, le Conseil Municipal de la commune de MARCHASTEL, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric MALHERBE.

**Objet**

Décision modificative N°2  
sur le budget principal

Étaient présents : Nicolas BOISSONNADE, Roger BRUN, Valérie CHAYLA, Eric MALHERBE, Nicolas PERRET, Mr Jacques THIOT, Urbain VIGIER

Absents : :

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M Roger BRUN ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**Nota- Le Maire certifie  
que la convocation du  
Conseil avait été faite le  
03/12/2014**

Monsieur le Maire, Eric MALHERBE, expose à l'Assemblée que les crédits ouverts aux l'articles ci-dessous du budget de la commune de l'exercice 2014 sont insuffisants et qu'il serait nécessaire de voter des crédits supplémentaires et d'approuver la décision modificative suivante :

Compte 7391178 dépenses + 184 €

Compte 605 dépenses - 184 €

**Pour extrait conforme au  
registre  
Fait à Marchastel le  
08/12/2014  
Le Maire,**

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces mouvements de crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, vote ces virements de crédits.

**Acte rendu exécutoire,  
après dépôt ou  
transmission en  
Préfecture le 08/12/2014  
et publication ou  
notification  
le 08/12/2014**

ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures des membres présents